SCIENCE ADMINISTRATIVE, est-elle une science?

Par **FGH007**, le **21/01/2010** à **21:10**

Bonjour, un autre sujet de science administrative. je voudrait solidairement l'aide de tout le forum.

[color=#40BF00:w8n9fark][size=150:w8n9fark]En qui la science adminitrative vous parait-elle une science?[/size:w8n9fark][/color:w8n9fark]

Comment doit on aborder le sujet? Moi je pense qu'on doit opter pour une methode relative aux sciences sociales.

donc:
I- Methode
II- Objet

Comment trouvez vous ce raisonnement?
Merci et je vous sais gré.[/color]

Par **jeeecy**, le **22/01/2010** à **18:28**

alors déjà je ne comprends pas le sujet...

ne serait-ce pas en quoi au lieu de en qui?

ensuite tu ne donnes aucun élément pour étayer ton plan, quels sont tes arguments?

Par **FGH007**, le **24/01/2010** à **12:36**

[quote="FGH007":2icdt2sg]Bonjour, un autre sujet de science administrative. je voudrait solidairement l'aide de tout le forum.

[color=#40BF00:2icdt2sg][size=150:2icdt2sg]En qui la science adminitrative vous parait-elle une science?[/size:2icdt2sg][/color:2icdt2sg]

Comment doit on aborder le sujet? Moi je pense qu'on doit opter pour une methode relative

aux sciences sociales.

donc:
I- Methode
II- Objet

Comment trouvez vous ce raisonnement?
Merci et je vous sais gré.[/quote:2icdt2sg]

Je voulais dire en Quoi la Science administrative est-elle une science?
Et je dis qu'elle a une méthode et un objet qui repose sur les principes de la science sociale[/color]

Par **benzema**, le **31/01/2010** à **20:33**

Deja, une science c-a-d quelleque chose que on puisse repondre par les raisonnements et le pratique(approuvee par experimenter).
Il s'agit d'un cas de rigueur , precis, consultable et reel qui sont justifiable.
Mais dans le domaine de la science sociale... Il en n'est pas tout a fait le cas a l'egard de la science.
En outre, il s'agit une science si l'on arrive a les mettre dans ordre.
Ex. En sociologie politique, Paul Bois a fait son tableau politique de la France en justifiant par le zone de granite et calcaires
Émile Durkheim arrive a derterminer "le suicide" dans son travail.

Par **Yn**, le **31/01/2010** à **23:08**

Salut,

Pour moi, le débat se place plutôt du côté : que mets-tu derrière le vocable "science" ? Si je reprends l'exemple de Durkheim cité plus haut, il applique dans [u:231m5j7d]Le suicide[/u:231m5j7d] la technique mise au point dans [u:231m5j7d]Les règles de la méthode sociologique[/u:231m5j7d], si l'on part de ce point : certains considèrent que la méthode élaborée permet d'entrer dans la catégorie "science", d'autres pas.

Par ailleurs, si tu adoptes une définition restrictive ou élargie de la notion de "science", tu arriveras à des conclusions différentes. La question de l'objet apparaît donc fondamentale mais ton plan (si tant est qu'on puisse qualifier ça de plan) n'explique rien, ne met rien en relief, ne répond à aucune problématique, bref on ne sait pas où tu vas.

Mon point de vue sur la "science administrative" est assez partagé : on a tendance à qualifier un peu tout et n'importe quoi de science de nos jours. Outre les effets de style d'une telle dénomination, je pense qu'il faut faire attention à ne pas dénaturer des notions qui sous-entendent un certains nombres de critères parmi lesquels l'objet, les méthodes précises, la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

démonstration, la fiabilité, etc. Bref, je pense que le vocable "science administrative" n'est pas forcément des plus corrects.

Par **benzema**, le **01/02/2010** à **00:04**

la science c'est tout simplement qqch que on peut justifier en repondant soin problematique dans tel matier.
si le sujet est l'administration, difinie-t-elle. Puis posser la quetion si on en arrive a justifier? Comment et par quel moyen?

Par **Camille**, le **01/02/2010** à **10:00**

Bonjour,
[quote="Yn":10mlio5t]
Mon point de vue sur la "science administrative" est assez partagé : on a tendance à qualifier un peu tout et n'importe quoi de science de nos jours. Outre les effets de style d'une telle dénomination, je pense qu'il faut faire attention à ne pas dénaturer des notions qui sous-entendent un certains nombres de critères parmi lesquels l'objet, les méthodes précises, la démonstration, la fiabilité, etc. Bref, je pense que le vocable "science administrative" n'est pas forcément des plus corrects.[/quote:10mlio5t]
Bien d'accord, mais c'est - hélas - devenu un peu "traditionnel". De mémoire, ça a commencé par "Sciences Po".
Puis, on a vu fleurir des "[i:10mlio5t]ingénieurs commerciaux[/i:10mlio5t]"...
:D

Image not found or type unknown

Par **Stéfiu**, le **02/02/2012** à **16:32**

le sujet nous amène simplement à réfléchir sur la scientificité de la SA.kentend-on par science? et keski caractérise une science? Voilà les kestions kil faille d'abord élucider.en guise de réponse ce ki fait une science c'est son objet et sa méthode donc il revient de s'interroger sur l'objet et la méthode de cette discipline. sur leur existence car ce sont ces 2 éléments ki confèrent le caractère de science à une discipline ki se prévaut comme telle.
thanks

Par **Stéfiu**, le **02/02/2012** à **16:39**

comme disait le Pr Maurice Kamto,"la démarche méthodologique conditionne le travail scientifique;la méthode éclaire les hypothèses et détermine les conclusions"

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Camille**, le **02/02/2012** à **16:47**

BONJOUR, BONJOUR, BONJOUR,
Je suppose qu'en déterrant une vieille file de deux ans, vous n'avez pas pris la peine de lire la charte du forum avant de poster, notamment le point 4 qui peut se résumer en "**Pas de SMS dans un forum de droit**"...
[smile36]

Par **stan**, le **28/11/2015** à **21:14**

Au debut d minute propos permeT mw d vs demanD a cert1 f reflechir et non flechir. De prime a passier parlr d scientificiT renvw ineluctablemt a etudier lobjt et la methode. L on n saurait aucunemt et nullemt parlr d science si la discipline en kstion pa dobjt et d method. I'll revien dnc d se posr la kstion d savwr en kw esq la sce adm est elle une science.

Par **Emillac**, le **29/11/2015** à **12:24**

BONJOUR !
Et en bon français, ça donne kwâ ???
Et puis...

Image not found or type unknown

[smile17]

Par **luzclara**, le **16/12/2018** à **05:43**

Bonjour certe je n en disconvient pas mais comment pourront nous dispose le plan ? Merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés